

Comment se déroule le concours ?

1 **Date**
Limite
de dépôt :
31 octobre 2021
minuit

Remplis ton dossier de candidature avec l'aide de ton conseiller si nécessaire et transmets-le à la Mission Locale de la Picardie Maritime par mail à l'adresse mlpm@mlpm.org ou par courrier aux coordonnées suivantes :

MISSION LOCALE DE LA PICARDIE MARITIME

Concours Gilbert CURY du Parcours Gagnant

82 RUE SAINT-GILLES

80100 ABBEVILLE

2 Tu reçois un accusé de réception de ta candidature elle est étudiée par le Comité de présélection composé de l'équipe de la Mission Locale de la Picardie Maritime.

3 Le Comité de présélection délibère au sujet de la suite réservée à chaque candidature : refus ou accord d'entrée dans le Concours du Parcours Gagnant.

4 En cas d'accord d'entrée au Concours du Parcours Gagnant, ton conseiller prend contact avec toi pour t'en informer.

5 Ton conseiller t'accompagne tout au long de ta candidature pour préciser si besoin ton dossier, le compléter, t'aider à préparer ta présentation devant le Jury. Avec ton conseiller, vous convenez ensemble des rendez-vous.

Accompagné(e) de ton conseiller, tu es invité(e) à venir présenter et soutenir ton dossier devant le Jury.

L'annonce des lauréats se fait lors de la remise des prix, où tous les candidat(e)s sélectionné(e)s seront invité(e)s.



Concours Gilbert CURY du Parcours Gagnant

Qu'est ce que c'est ?

La Mission Locale de la Picardie Maritime organise un concours gratuit, intitulé « Prix Gilbert CURY du Parcours Gagnant, dans le but de récompenser les jeunes ayant un parcours socioprofessionnel exemplaire.

Qui est Monsieur Gilbert CURY ?



A l'initiative de la création de la Mission Locale Picardie Maritime, Gilbert CURY a été pendant ces 21 dernières années sa cheville ouvrière et fervent porte-parole de la question de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. « Prix Gilbert CURY du Parcours Gagnant » a vocation à lui rendre hommage et honorer sa mémoire.

Qui peut participer ?

Ce concours est ouvert à toutes personnes physiques de moins de 26 ans résidant en France et ayant été suivies par la Mission Locale de la Picardie Maritime au minimum 1 an.

Comment participer ?

Le règlement du concours ainsi que le dossier de candidature sont disponibles sur le site internet de la Mission Locale mlpm@mlpm.org ou auprès de ton conseiller. Pour participer, il faut remplir le dossier de candidature prévu à cet effet. Attention, tous les champs demandés doivent être renseigné pour que la candidature soit prise en compte.